

Ils étaient 5 contre moi : 5 bras cassés ou démis, nez cassés, côtes enfoncées, quelques dents perdues...

écrit par Philippe Le Routier | 16 octobre 2016



" » Christine Tasin

16 octobre 2016 à 19 h 03 min

Je suis folle de rage et avec toi. Je publie ton récit ce soir mais j'y reviendrai, ce scandale doit circuler sur le net. 2 questions : as-tu besoin d'un avocat, d'aide financière ? Qui a déposé plainte ? Les racailles ou le parquet ? »

<http://resistancerepublicaine.com/2016/10/16/jai-donne-13-ans-de-ma-vie-pour-la-france-je-suis-convoque-au-tribunal-pour-avoir-defendu-ma-famille/>

J'ai besoin de rien rassure toi, j'ai deux avocats, un que je connais depuis des années, anciens militaires reconvertis en avocat (une combinaison à faire frémir...) et le second qui m'est fourni par la Légion (j'y ai toujours droit).

J'avais écrit que j'étais mis en examen mais je me suis planté en écrivant trop vite, je suis convoqué pour que soit prise la décision de me mettre en examen ou pas en fait.

La plainte vient des familles de mes « victimes » bien que je subodore qu'il y ait des associations derrière, mais je ne

suis pas inquiet, car, après avoir fait reculer ma femme et mes filles, mon épouse a eu la bonne idée de filmer avec son smartphone, nous avons ainsi un angle de vue supplémentaire, ET, c'est important, LE SON ! (*face de craie, sale « céfran »* et autres joyeusetées, MAIS, aucune insulte raciste de ma part, je ne suis pas raciste)

Bon, c'est vrai j'y suis peut-être allé un peu fort...

Cinq agresseurs, un total de cinq bras cassés ou démis, quelques côtes enfoncées, des nez brisés, et j'ai pas pu compter les dents qu'ils ont perdues... Mais j'ai appelé police et samu pour qu'on vienne les ramasser et les soigner, je ne suis pas du genre à fuir mes responsabilités et les flics ont été fort corrects avec moi, ils m'ont juste emmené au poste pour prendre mes déclarations, ce qui est logique, mais ils semblaient plutôt contents (**ils m'ont avoué avoir arrêté mes agresseurs très souvent**)

D'après mes avocats, l'usage excessif de la force sera difficile à retenir, **j'ai été formé à retourner les armes blanches contre ceux qui se risquent à en faire usage contre moi, je ne l'ai pas fait, j'aurai pu tuer l'un ou plusieurs d'entre eux en leur brisant la nuque, je me suis abstenu** (et je fais facilement 30kg de plus que le plus lourd d'entre eux) bref, j'aurai pu faire bien pire, mais mon but était seulement qu'ils ne puissent pas approcher de Graziella ou des petites, je suis donc resté calme.

Le hic, d'après l'un de mes avocats, c'est qu'on voit mon calme sur les vidéos, on remarque même que je rigole, c'est le seul truc qui pourrait m'être préjudiciable car ça indique que j'aurai pu être moins violent...

... Mais comme je lui ai fait remarquer, fallait que j'aille vite, que je les désarme et que je leur fasse tout de même assez mal pour leur passer l'envie de ramasser leurs couteaux et de revenir à « l'assaut » (guillemets car ils n'étaient vraiment pas très doués)

Maintenant, **eux peuvent venir au tribunal avec leur casier sous le bras, là ou moi je peux venir en uniforme avec mes médailles et mes citations, je n'arrive même pas à imaginer**

qu'un juge puisse leur donner raison.

Ce qui me révolte, je n'ai jamais pensé que mon passé militaire devait me donner le droit d'agresser qui que ce soit, et jamais je ne l'ai fait, mais avec ce que j'ai fait pour ce pays, et j'ai 32 cicatrices qui peuvent en attester, **j'estime que j'ai au moins le droit de défendre ma famille bordel de merde, et même ça on semble me le refuser, on marche sur la tête là !**

Maintenant... Il me reste une carte en main et elle est grosse ! Je peux toujours porter mon uniforme, je suis retraité mais j'en ai le droit, MAIS... mon devoir de réserve ne s'applique plus, et je doute qu'on ait envie en haut lieu que je me mette à parler de ce que j'ai vu ou de ce que l'on m'a demandé de faire.

On verra bien, mais je ne suis pas particulièrement inquiet.